



la fédération des entreprises d'insertion

CENTRE-VAL DE LOIRE

Efficacité économique,
finalité sociale

entreprise d'insertion,
entreprise de travail
temporaire d'insertion

- +partenaire des démarches RSE
- +vivier de recrutement
- +vecteur d'impact social
- +créateur d'emplois
- +producteur de valeurs solidaires
- +partenaire de la commande publique responsable
- +activateur de compétences



Rapport
D'activités **2017**

Sommaire

Rapport moral	3
Vie associative	4
Les membres du Bureau	4
L'équipe technique	4
Accompagner et contribuer au développement économique des entreprises	5
Animation de 4 ateliers et rencontres	5
Animation qualité pour le collectif Touraine Insertion.....	5
Formation des conseillers associatifs	6
Le guide des bonnes pratiques	6
Marchés Publics	7
Accompagnements Cap'asso	7
Création d'entreprises d'insertion en Région Centre-Val de Loire	8
Accompagnement individuel des adhérents	8
La qualité : vers la certification AFAQ Ei-ETTi	9
Révision du référentiel AFAQ Ei-ETTi	10
Quali'OP : une démarche qualité pour la fédération des entreprises d'insertion	11
Représenter, animer le réseau et faciliter les alliances	12
PRPGD – PRAEC Conseil régional Centre-Val de Loire	12
Focus sur l'économie circulaire	13
Eco-BusinESS – Tissez votre réseau	13
Prix de l'ESS.....	14
1 ^{er} Forum IAE Cher.....	14
Echange de bonnes pratiques.....	15
Des liens renforcés avec nos partenaires	16
Faire vite, faire mieux, faire ensemble, faire Plus : « CHICHE » !	17
Communiquer et faire vivre le réseau	18
Partager et informer	18
Construction d'outils élargie.....	18
Publications 2017 de la fédération des entreprises d'insertion	19
Vie du réseau	20
Une fédération dynamique et vivante.....	20
Adhérents 2017 de la fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire	20
Chiffres clés régionaux 2017.....	21
Zoom sur le congrès national	22
Perspectives 2018	23
Bilan et compte de résultat	24
Bilan actif 2017	24
Bilan passif 2017	25
Compte de résultat 2017	26

Rapport moral

Claudine PHILIPPE, Présidente

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Nous vivons une période politique institutionnelle et sociale complexe. Nous devons donc plus que jamais être à la hauteur du service sociétal que nous accomplissons tous les jours en accueillant dans nos structures des personnes éloignées de l'emploi.

Les trente ans de notre fédération évoqués lors de la rencontre Eco-BusinESS dans le cadre du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire, permettent de mesurer le chemin parcouru depuis la création de notre association. Difficile ici de retracer la persévérance des fondateurs rejoints par d'autres et jalonnée de rencontres clés.

Pari sur l'avenir en travaillant avec des personnes dont justement l'avenir pouvait se présenter sous des auspices plus ou moins incertains, si une entreprise d'insertion n'était pas allée à leur rencontre. Plus que jamais l'insertion par l'activité économique est d'une cinglante actualité et nous devons la faire vivre dans un contexte particulièrement contraint (nombre de postes limités) même si la réforme de l'I.A.E de 2014 a acté l'indexation du financement par poste sur le SMIC.

Temps fort de cette année, le Congrès national « Regards sur l'insertion en Méditerranée » a prouvé que la réalité de l'exclusion est bien différente d'un refrain qui dit « il me semble que la misère serait moins pénible au soleil ». Nous avons effectué la Déléguée Régionale et moi-même, un périple dans onze pays, sans quitter le quai de la Joliette à Marseille. Journées denses en rencontres et témoignages, force est de constater que s'il n'est pas parfait, le modèle français est quand même facilitateur.

Des six intervenants sur le sujet, à titre tout à fait personnel, participante comme moi à l'un des ateliers proposés, le témoignage de la fondatrice de l'association Amal (Espoir en langue arabe) m'a interpellé. Sa mission : l'amélioration de la situation des femmes en extrême précarité par l'apprentissage d'un métier ; formation sur 6 mois, avec un système de bourse pour le transport, garde des enfants et soins médicaux nécessaires, ateliers pratiques via le restaurant solidaire et le service traiteur, stages en entreprises puis, l'association se charge de les mettre en relation avec des restaurants, hôtels ou Ryad. Fait marquant, cette association est autonome financièrement. Ces moments de partages et de convivialité sont importants car ils nous permettent de faire un retour sur notre histoire qui, on le sait, est importante pour construire l'avenir.

Par l'écoute et la lecture du rapport d'activités vous prendrez connaissance du travail accompli par notre Déléguée Régionale et notre responsable administrative et comptable, pour répondre à vos attentes, à vos questions et relayer les informations et demandes de notre fédération nationale. Je tiens à les remercier toutes deux, pour l'aide efficace et la disponibilité qu'elles m'ont apportées tout au long de mon mandat de Présidente, car comme vous n'êtes pas sans l'ignorer, ceci est mon dernier rapport moral.

En acceptant la Présidence de notre fédération, il me semblait important que le Bureau soit force de propositions et le Conseil d'Administration pas une chambre d'enregistrement, car toutes décisions doivent se prendre de façon collégiale et non de manière bicéphale. Je pense avoir en partie réussi le challenge bien que tout soit perfectible. Un grand merci à tous ceux qui ont été à mes côtés dans la durée de mon mandat.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes présentes à notre AG, les adhérents, et nos financeurs (DIRECCTE, Conseil Régional Centre-Val de Loire).

Vie associative

Les membres du Bureau

Claudine PHILIPPE

Présidente
AMIDON 45

Hanane DARDABA

Vice-Présidente 37
ID'EES INTERIM

Jean-Claude LHULLIER

Vice-Président 41
SNR

Marc DAGUENET

Vice-Président 28
SATRI

Céline VALET

Secrétaire
SNR

Éric LACHABROUILLI

Trésorier (jusqu'au 10/05/2017)
TRI 37

Olivier DELCHAMBRE

Trésorier-adjoint
DECLIC

L'équipe technique

Répartition du temps de travail salarié en 2017

Déléguée
régionale
0.86 ETP

Responsable
administrative
et comptable
0.7 ETP

VIE ASSOCIATIVE

13 %

REPRESENTATION DE LA
PROFESSION, DES Ei ET
DES ETI

19 %

DEPLACEMENTS

8 %

DEVELOPPEMENT DES
ENTREPRISES

50 %

PARTICIPATION ET
DEVELOPPEMENT DU
RESEAU

10 %



Nos missions

REPRESENTER

24 %

ANIMER

17 %

ACCOMPAGNER

28 %

CONSTRUIRE

31 %



Accompagner et contribuer au développement économique des entreprises

Animation de 4 ateliers et rencontres

Afin de professionnaliser les SIAE de la Région Centre-Val de Loire, la fédération des entreprises d'insertion organise, anime et coconstruit des outils lors d'ateliers thématiques.

Doit-on suivre un fil conducteur lors d'un entretien de recrutement ? Préparer une grille d'entretien ? Qui doit la construire ? Quelles sont les règles à observer ? Et le Code du Travail dans tout ça ?

« L'entretien de recrutement : des règles à respecter »

La fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire a proposé à l'ensemble des Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) de la région Centre-Val de Loire un atelier gratuit pour revisiter, construire un entretien de recrutement en abordant les thèmes suivants :

- ▶ L'essentiel des textes de loi (code du Travail)
- ▶ Le préambule à l'entretien de recrutement
- ▶ Les règles à respecter
- ▶ Les droits et devoirs de l'employeur
- ▶ La discrimination
- ▶ La recherche d'une loi



Au fil des ateliers, chacun-e apporte sa façon de procéder, son expérience, son point de vue, qu'il-elle partage avec l'ensemble du groupe. Des cas pratiques sous format Questions/Réponses rythment ces ateliers.

Ces animations ont eu lieu sur les différents territoires :

- ▶ Le 11 septembre 2017 à Blois (41), 8 participants
- ▶ Le 12 octobre 2017 à Joué-Lès-Tours (37), 10 participants
- ▶ Le 7 novembre 2017 à Ingré (45), 10 participants
- ▶ Le 12 décembre 2017 à Châteauroux (36), 12 participants

Animation qualité pour le collectif Touraine Insertion

Pérennité et développement de l'entreprise. Ayez le déclic Démarche Qualité !

- ▶ Le 20 novembre 2017 à Joué-lès-Tours (37), 7 participants

Toute structure peut aborder et doit aborder la qualité. La preuve est faite par « *Touraine Insertion, collectif pour l'insertion par l'activité économique* » qui a fait appel à la Déléguée régionale pour intervenir auprès du Groupe de travail « Qualité ».

La première rencontre fut de s'approprier le vocabulaire de la qualité et de définir ses grands axes. Le travail mené en amont par le groupe a permis de se rendre compte des redondances existantes de leurs outils (documents).

De cette constatation, tout en s'appuyant sur le référentiel qualité AFAQ Ei-ETTi, les participants ont commencé à classer ces outils dans les différents chapitres du référentiel. Un accompagnement collaboratif et collectif se poursuivra en 2018.

Formation des conseillers associatifs

La CRESS Centre-Val de Loire organisait le 10 octobre 2017 à Fleury-les-Aubrais une formation auprès des conseillers associatifs - Mouvement associatif Centre-Val de Loire.

Cette formation avait pour objectifs de repérer et orienter des porteurs de projets pour lesquels le statut associatif n'était plus adapté (en fonction du modèle économique, de l'activité, du mode de gouvernance, ...) et de mieux cerner le domaine d'application de « l'Insertion par l'Activité Economique ».

La Déléguée régionale a présenté « l'IAE » en abordant les points suivants :

- ▶ En quoi consiste l'IAE ?
- ▶ Conventionnement et Agrément
- ▶ Contrats d'insertion
- ▶ Zoom sur les différentes Structures de l'Insertion
- ▶ Domaines d'activités et contrats de travail couverts par les SIAE
- ▶ Parcours type



Le guide des bonnes pratiques

Les entreprises de l'ESS de plus de 250 salariés devront appliquer ce guide en 2017, et toutes les entreprises de l'ESS en 2018.

Loi N°2014-856 du 31 juillet 2014 article 3 relative à l'Economie Sociale et Solidaire.

« L'objet de ce guide « de convictions » est d'engager l'ensemble des acteurs de l'ESS dans une dynamique d'amélioration individuelle et de convergence collective sur les principes au cœur de l'identité de l'ESS. Par la mise en œuvre de réflexions collectives, il doit favoriser l'examen du quotidien de l'entreprise et de ses relations avec les environnements. Comme l'a souhaité le

législateur, par le dialogue, ce guide doit aider la mise en mouvement des entreprises et l'amélioration continue des bonnes pratiques ».



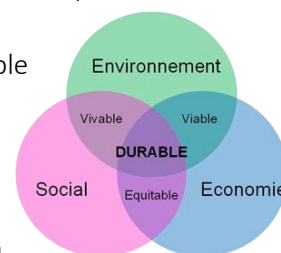
Ce guide se veut méthodologique et non normatif. Il a été élaboré pour faire émerger une dynamique de

progrès sur au moins six thèmes définis par la loi et applicable à toutes les entreprises en 2018. Il se déploie sous 6 grands thèmes :

- ▶ La gouvernance
- ▶ La concertation dans l'élaboration de la stratégie de l'entreprise
- ▶ La territorialisation de l'activité économique et des emplois
- ▶ La politique salariale et l'exemplarité sociale
- ▶ Le lien avec les usagers / bénéficiaires / clients
- ▶ La diversité au sein de l'entreprise

A ces six thèmes, le Conseil supérieur a ajouté :

- ▶ Le développement durable
- ▶ L'éthique
- ▶ La déontologie



Enfin, la loi prévoit que le Conseil supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire veille à l'application de ce guide et publie tous les trois ans un rapport d'évaluation du dispositif. La CRESS Centre-Val de Loire a convié la fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire afin de rapprocher ce guide et la démarche qualité d'une entreprise. Sur les définitions de Label, Norme et Certification, de développement durable qui ne se réduit pas à la protection de l'environnement, mais fondé sur 3 piliers qui sont la dimension environnementale, sociale et économique, en balayant l'ISO 26000 – RSE et l'AFAQ Ei-ETTi, des échanges constructifs de bonnes pratiques ont pu s'opérer entre les participants.

**Source Conseil supérieur de l'économie Sociale et Solidaire – (livret1) Ministère de l'économie et des finances Secrétaire d'état au commerce, à l'artisanat, à la consommation et à l'Economie Sociale et Solidaire*

Tournée du guide des bonnes pratiques

La CRESS et le Mouvement Associatif Centre-Val de Loire, ont organisé dans chaque département de la région un temps d'échanges et de partage autour des bonnes pratiques de l'ESS.

A cette occasion, associations, institutionnels, entreprises sont venus découvrir le Guide qui présente les « conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire ».



Le 10 novembre 2017, à Vierzon

Marchés Publics

Mission d'accompagnement : « Les marchés publics : renforcer les connaissances et les compétences des structures » commandée par la BGE Loiret – DLA Loiret – Orléans Métropole

La fédération des entreprises Centre-Val de Loire a été attributaire du marché pour assurer une mission d'accompagnement collectif qui permettait de renforcer les connaissances et compétences des associations sur le sujet des marchés publics ayant pour objectif principal d'informer les associations sur les marchés publics, leur utilité, leurs enjeux, d'apporter des éléments

de contexte juridique et de méthodologies en répondant en groupement (GME) pour les aider à **répondre efficacement aux appels d'offres**.

Accompagnements Cap'asso

Le dispositif Cap'asso permet au secteur associatif de développer des services de qualité, des projets viables et pérennes porteurs d'emplois.



La fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire, mandatée par convention avec l'URIOPSS, accompagne les structures dans le montage de leur dossier.

- ▶ 20 dossiers instruits en 2017,
- ▶ 4 suivis à n+1 de demandes initiales,
- ▶ 3 consultations pour avis simples,
- ▶ 17 associations accompagnées.

Depuis 2015, le dispositif Cap'asso en chiffres c'est :

4 255 projets associatifs soutenus par la Région Centre-Val de Loire • **5265 postes aidés** • **14 862 postes induits** • plus de **132 millions** de subventions attribuées • dont **83 millions** pour les Cap'asso initiaux • **15%** des postes du secteur **Insertion et économie solidaire**

Création d'entreprises d'insertion en Région Centre-Val de Loire

Entreprise, association, personne physique ou morale, la fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire accompagne le porteur d'un projet d'entreprise d'insertion.

Il suffit dans un premier temps de prendre contact directement avec la Déléguée régionale pour convenir d'un rendez-vous.

Un premier niveau d'information est donné sur les entreprises d'insertion en s'appuyant sur les caractéristiques économiques, juridiques et sociales des entreprises d'insertion, par l'observatoire de la fédération Centre-Val de Loire, ainsi que les modalités administratives d'obtention du conventionnement.

La ou le porteur du projet se présente et présente sa future entreprise : concept, avancement de l'étude de marché, premiers chiffres, projet social, Business plan, ...

L'accompagnement individuel durant lequel la fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire propose aux porteurs de projets de mettre à disposition :

- ▶ Son conseil, ses apports méthodologiques, ses compétences pour consolider les prévisionnels financiers, construire le projet social, rédiger le dossier de conventionnement et d'éventuelles demandes de financement,
- ▶ Son réseau d'entreprises d'insertion, son réseau de partenaires institutionnels, politiques ou financiers, etc.

L'accompagnement est gratuit.

Les activités envisagées par les porteurs de projets rencontrés et suivis par la fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire pour l'année 2017 :



méthanisation (45) - Terra Solution, restauration (41), ressourcerie (41), maraîchage (41), ressourcerie et relooking de meubles (36).

Accompagnement individuel des adhérents

La fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire répond aux besoins des entreprises d'insertion adhérentes.

Elle assure le développement, la consolidation et la professionnalisation de ses adhérents en répondant à leurs demandes d'appui technique et juridique notamment sur le paiement des jours fériés des salariés des ETTi, le contrat de mission ETTi, l'activité Service A la Personne, le CDDI, etc.

Le service juridique de la fédération a réalisé et diffusé plusieurs notes techniques à destination des adhérents :

- ▶ Le contrat de mission ETTi : formation, exécution et fin
- ▶ Le CDDI en Ei : formation, exécution et fin
- ▶ Les accidents du travail et maladies professionnelles
- ▶ L'utilisation des données personnelles en entreprise
- ▶ Les institutions représentatives du personnel
- ▶ Les discriminations au travail
- ▶ La Loi Travail
- ▶ La Loi de financement de la Sécurité sociale 2017
- ▶ La Loi de finances pour 2017

Par ailleurs, la fédération Centre-Val de Loire contribue à sécuriser les pratiques des adhérents en assurant un soutien juridique au plus près du terrain et une veille permanente sur les réformes législatives ou réglementaires en cours.

En 2017, le service juridique a été saisi 5 fois par les adhérents de la fédération Centre-Val de Loire sur :

- ▶ La déclaration à la caisse des congés payés pour les salariés en insertion
- ▶ Les modalités de prise en charge des indemnités de transports et des frais de déplacements
- ▶ La mise en place d'une prime d'objectifs pour les salariés en CDDI
- ▶ La surveillance médicale des salariés en parcours d'insertion dans le cadre de l'ETTi
- ▶ L'attribution des marchés publics

La qualité : vers la certification AFAQ Ei-ETTi

La démarche qualité permet de faire évoluer l'entreprise et son organisation, d'impliquer les équipes dans un projet interne.



Elle permet de mettre en place une démarche fédératrice, de gagner en visibilité tant auprès des partenaires institutionnels, économiques que sociaux, de chercher une amélioration continue du fonctionnement en satisfaisant les besoins des clients économiques mais aussi ceux du salarié en insertion.

La fédération des entreprises d'insertion a donc élaboré en 2011, en partenariat avec AFNOR, un référentiel garantissant la qualité des pratiques sociales dans les Ei et ETTi : l'AFAQ Ei-ETTi.

Ce référentiel, calqué sur les exigences des normes de types ISO, cible la gestion du parcours du salarié en insertion et apporte la garantie d'une certification réalisée par un tiers indépendant (auditeur AFNOR).

Le lancement du « Diagnostic pour tous » constitue donc une des priorités pour la fédération des entreprises d'insertion. Ce diagnostic permet aux entreprises de porter un regard neuf et neutre sur leur organisation, leurs pratiques, leurs outils et de cibler les actions

d'amélioration à engager et vise à sensibiliser davantage les entreprises à s'inscrire dans une démarche de certification.

Sur demande de l'adhérent, un diagnostic est réalisé gratuitement permettant à la structure de présenter son entreprise et son organisation au référent qualité externe à l'entreprise. Un rapport de diagnostic analysant les points forts et les points d'amélioration sont notifiés.

Le diagnostic repose sur les 7 chapitres du référentiel AFAQ Ei-ETTi :

1. Préambule,
2. Champs d'application,
3. Système de management,
4. Engagement de la direction,
5. Management des ressources pour la mise en œuvre du projet social,
6. Gestion du parcours individuel d'insertion d'un salarié dans le cadre du projet social,
7. Suivi, mesure et amélioration de la mise en œuvre du système de management dans le cadre du projet social.

Le diagnostic se déroule en trois étapes :

Phase 1 : Identifier

- ▶ L'organisation et la structuration de l'entreprise notamment son système de management
- ▶ Le niveau de réponse aux exigences du référentiel AFAQ Ei-ETTi

Phase 2 : Analyser

- ▶ Les principaux défis à relever dans l'entreprise
- ▶ Les principaux leviers de réussite et les freins rencontrés sur le terrain

Phase 3 : Restituer

- ▶ Les situations à risques
- ▶ Les pistes d'actions pour corriger les écarts constatés

Le rendu est réalisé principalement sur site par le référent qualité (auditeur interne) ce qui permet des échanges et un accompagnement pointu : construction et refonte d'outils, mise en place de procédures, ...

63 % des adhérents de la fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire ont bénéficié d'un diagnostic-plan d'actions. 3 structures ont été accompagnées et suivies en 2017 (Cap Vert entreprise, Tempo Interim 36, SIAEP18).

2 entreprises sont accompagnées afin d'être certifiées fin 2018 - début 2019 et 2 ETTi sont certifiées.

La certification AFNOR Ei-ETTi est d'abord un enjeu de qualité de parcours qui permet à l'entreprise, appuyée par le référent qualité, de franchir un cap dans l'exercice de son métier d'insertion.

C'est ensuite un enjeu stratégique pour mettre en avant la qualité des parcours, mieux accéder aux marchés avec clauses et faire valoir l'effort d'insertion dans le cadre de la modulation.

Révision du référentiel AFAQ Ei-ETTi

La fédération des entreprises d'insertion, accompagnée par l'AFNOR, commence une réflexion de révision de son référentiel AFAQ Ei-ETTi pour proposer une version « 2.0 » réactualisée et prenant en compte les principes RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) et de ce fait intégrer le modèle AFAQ 26000.



Les membres de la commission Qualité se réunissent à fréquences régulières et la restitution est prévue pour la fin du premier semestre 2018.



Quali'OP : une démarche qualité pour la fédération des entreprises d'insertion

La fédération des entreprises d'insertion s'engage dès 2017 dans une démarche qualité.



Le référentiel choisi, Quali'OP*, vise à certifier la fédération dans son intégralité (siège et régions) quant à la qualité de son offre de services vis-à-vis des adhérents.

C'est un référentiel métier, c'est-à-dire qu'il décrit les différentes activités ou missions que réalise une organisation professionnelle pour ses clients.

Dans le cas de la fédération des entreprises d'insertion, il s'agit donc des activités et services que met en place la fédération pour ses adhérents. Quali'OP constitue ainsi un cahier des charges de bonnes pratiques et un recueil du niveau de services offert et des engagements des Organisations Professionnelles vis-à-vis de ses adhérents.

Il permet d'évaluer régulièrement les résultats des différentes actions afin de répondre au mieux aux attentes des adhérents.

Un groupe de travail s'est constitué réunissant la chargée de mission qualité du siège, la Déléguée Régionale de la

fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire et de ses homologues afin d'effectuer un travail en profondeur pour définir des objectifs pour Quali'OP.

La direction qui a été prise par le groupe permet d'aller au-delà des aspects purement techniques ou administratifs de la certification et d'utiliser le projet Quali'OP comme un tremplin permettant une transformation en profondeur des pratiques de la fédération, tout en inscrivant dans la continuité des changements déjà entrepris de longue date avec le chantier « mutation ».

Pour accomplir ce travail de transformation, la fédération a mandaté une consultante afin d'accompagner les équipes dans le cadre d'une formation-action.

**Le référentiel Quali'OP (OP pour Organisation Professionnelle) a été conçu par le CEDAP (Centre d'Etudes des Dirigeants d'Associations Professionnelles) et l'organisme certificateur AFAQ AFNOR en 2004.*

Représenter, animer le réseau et faciliter les alliances

PRPGD – PRAEC Conseil régional Centre-Val de Loire

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), adoptée le 7 août 2015 a élargi les compétences des régions en termes de planification des déchets.



Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de la Région Centre-Val de Loire (PRPGD) est une nouvelle compétence pour la Région.

Le PRPGD est un document de référence qui planifie la prévention et la gestion des déchets sur notre territoire pour les douze prochaines années.

Ce document se substituera aux 3 types de plans existants : les déchets non dangereux, les déchets du BTP et les déchets dangereux qui fusionnent pour n'en donner plus qu'un le PRPGD. La Région devient compétente pour l'ensemble de la planification des déchets du territoire.

Ce plan unique sera ensuite intégré au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), qui doit être adopté en 2019 par le Conseil régional Centre-Val de Loire.

Pour mémoire, en 2015, le français jette environ 322 kg de déchets ménagers contre 175 en 1965. L'objectif de la Région est d'inciter à consommer autrement, à jeter moins et mieux.

Le plan déchets contribuera à un nouveau modèle passant d'une économie linéaire à une économie circulaire. L'objectif d'ici 2020 est de réduire de 10% les déchets ménagers et atteindre 70 % de recyclage des déchets du BTP.

Ce plan vise donc à coordonner à l'échelle régionale les actions entreprises par l'ensemble des parties prenantes concernées par la prévention et la gestion des déchets quelles que soit leur nature, leur origine, leur destination.

Dans le cadre du PRAEC (Plan Régional d'Actions en faveur de l'Economie Circulaire) de nombreux groupes de travail ont été organisés sur les domaines suivants : la prévention des déchets, les biodéchets, les déchets du BTP, l'économie circulaire, la collecte et la valorisation des déchets, les installations de traitement et les déchets résiduels. Tout au long de cette année, la fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire a été associée au groupe de travail de « l'Economie Circulaire ».

Une Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du plan a été mise en place.

Une participation citoyenne a également été mise en œuvre dans le cadre des travaux d'élaboration du plan, « *le Conseil régional Centre-Val de Loire souhaitant construire ce plan avec l'ensemble des acteurs et dans un souci de démocratie participative* ».

Une première formalisation du PRPGD devrait voir le jour en avril 2018.

Focus sur l'économie circulaire

La CRESS Centre-Val de Loire a souhaité éditer un « Panorama – Focus spécial de l'Observatoire de l'ESS en région Centre-Val de Loire Economie Circulaire et les entreprises sociales et solidaires ».



Le Ceser, Cré-sol, Dev'up, Orléans Métropole et la fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire se sont joints à la CRESS et ont formalisé un numéro spécial qui avait pour objectif

premier de sensibiliser un large public à l'Economie Circulaire et de faire connaître les acteurs de l'ESS œuvrant dans l'Economie Circulaire de notre territoire.

Sous format d'interviews de structures et de témoignages de collectivités – Orléans Métropole et le Conseil régional Centre-Val de Loire, les 7 piliers de l'Economie Circulaire ont pris tous leurs sens.

Ce Panorama fut présenté lors du Mois de l'ESS dans le cadre de l'Eco-BusinESS.

Eco-BusinESS – Tissez votre réseau

Rendez-vous incontournable du Mois de l'ESS



TPE-PME, mutualistes, entreprises d'insertion par l'activité économique, collectivités, grands comptes de la région Centre-Val de Loire qui souhaitaient allier performance sociale et

efficacité économique se sont retrouvés autour de l'événementiel « **Eco-BusinESS Tissez votre réseau** » coorganisé par la CRESS, la Maison de l'Emploi du Bassin d'Orléans, Orléans Métropole et la fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire.

Dans le cadre d'une stratégie de développement de la Responsabilité Sociale des Entreprises et de l'Economie circulaire, cet évènement a eu pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs économiques des territoires de la région Centre-Val de Loire engagés dans ces axes de développement durable.

La plus-value de cet évènement a résidé dans le choix d'inviter et d'associer des entreprises aux statuts et modèles économiques variés : des TPE-PME, associations, coopératives, mutuelles, entreprises d'insertion par l'activité économique, collectivités territoriales, partenaires et financeurs.

Grâce à des témoignages et des temps d'interconnaissance (Speed Meeting Eco-BusinESS), les **57** participants ont eu l'opportunité de rencontrer de nouveaux partenaires économiques locaux et d'améliorer leur performance en matière d'économie circulaire et de RSE. **Le Speed Meeting BusinESS a permis de générer 900 rencontres soit 450 rendez-vous.**



Un cocktail préparé et dressé par l'Entreprise d'Insertion Saveurs et Talents adhérente à la fédération a permis de clôturer cette soirée « Gagnant-Gagnant ».

Prix de l'ESS

La fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire a participé au jury de sélection régional chargé de désigner les candidats les plus performants sur le Prix de l'impact local et sur le Prix de l'innovation sociale.



Pour cette troisième édition, le CNCRESS (Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire) organisait un concours nommé « Prix de l'ESS ». Ce concours est réservé aux entreprises de l'ESS reconnues dans la Loi n°2014-856 du 3 juillet 2014 relative à l'ESS. Ce prix a pour objet de récompenser des entreprises de l'économie sociale et solidaire qui allient performance économique et dimensions sociale et solidaire.

Le jury de sélection de la région Centre-Val de Loire dont faisait partie la fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire, devait évaluer les dossiers de candidatures selon des critères bien définis afin de décerner trois prix.

Le Prix de l'impact local fut décerné à Vêti Centre (36), le Prix de l'innovation sociale à ISA Groupe (18) et le Prix Coup de cœur attribué à Court Circuit (37).

1^{er} Forum IAE Cher

22 septembre 2017 à Bourges

Afin de mieux découvrir l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) du Cher, l'Unité Départementale-DIRECCTE du Cher, en partenariat avec la CCI, Pôle Emploi, le Conseil Départemental, l'ensemble des structures de l'IAE du département et la facilitatrice « clauses sociales » portée par la BGE Cher, organisaient le vendredi 22

septembre 2017 à Bourges le 1^{er} Forum de l'IAE où la fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire était conviée.



L'équipe de l'entreprise d'insertion SIAEP18

Il fut inauguré par Madame la Préfète et par Monsieur le Président du Conseil Départemental.

Des stands permettaient de découvrir et développer des partenariats auprès des structures de l'IAE sur le département du Cher. Des tables rondes étaient organisées sur les deux principaux thèmes : « les SIAE, acteurs économiques participant au développement et à la dynamisation des territoires » et « les SIAE proposent des solutions aux difficultés de recrutement ».

Plusieurs témoignages sur la mise en œuvre et le développement des marchés publics incluant une clause sociale et de partenariats réussis entre les entreprises et les SIAE en termes de Ressources Humaines, rythmaient les échanges avec les participants.

Echange de bonnes pratiques

Jumelage de la Région Centre-Val de Loire avec la Région de Pardubice en République Tchèque

La Région Centre-Val de Loire et la Région de Pardubice ont signé un accord de coopération décentralisée le 27 mars 2003. En janvier 2011, un comité mixte de coopération avait donné lieu à des échanges institutionnels sur les compétences des Régions et à une revue des actions de coopération entre les deux Régions. Des rencontres institutionnelles ont déjà été ainsi organisées autour des axes de l'agriculture, de l'éducation, de la culture et de l'environnement.

Puis, dans ce cadre, en septembre 2015, la Région Centre-Val de Loire a reçu une délégation conduite par M. Pavel Sotola, Vice-Président en charge de la protection sociale et du secteur non-lucratif de la Région de Pardubice. L'objectif de cette rencontre était les **échanges de pratiques en matière d'affaires sociales entre les services à la demande de la délégation tchèque**.

En juin 2016, le Conseil régional de Pardubice a invité des représentants du Conseil régional Centre-Val de Loire autour de la thématique du soutien à l'entrepreneuriat social. Cette mission, conduite par le Vice-Président Charles Fournier a été l'occasion de faire un état de la coopération et de proposer des perspectives pour les années à venir. Afin de consolider la politique du soutien à l'entrepreneuriat social, M. Pavel Sotola a proposé alors des échanges de pratiques entre les deux Régions, notamment autour du dispositif CAP'Asso.

C'est ainsi que la Région Centre-Val de Loire a proposé un **stage d'observation auprès de la Direction de l'Artisanat et de l'Economie Solidaire en février 2017 à M. Pavel Sotola**.

Objectifs de la mission :

- ▶ Approfondir la coopération autour de l'axe thématique « entreprendre autrement »

- ▶ Contribuer à l'ouverture internationale des services de la collectivité et éventuellement ouvrir certains événements régionaux à des partenaires internationaux
- ▶ Développer la connaissance mutuelle autour de pratiques de soutien à l'entrepreneuriat social et solidaire
- ▶ Accompagner la collectivité tchèque dans l'évolution de sa politique d'entrepreneuriat social

Francine Lancereau, Chargée de mission Pôle développement Associatif de la Direction de l'Artisanat et de l'Economie Solidaire a accueilli à Orléans et accompagné sur le territoire régional du 7 au 10 février 2017 deux agents fonctionnaires des services de la Région de Pardubice (Département des Affaires Sociales) : Madame Pavla Moravkova, Coordinatrice de la planification des services sociaux et Madame Katerina Budinska, Coordinatrice des structures d'accueil, avec l'intervention d'une interprète : Madame Iva Ille Martinkova tout au long du séjour.

Durant cette semaine, des **échanges de pratiques et des rencontres ont été programmés** avec les services internes de la Région Centre-Val de Loire concernés, des partenaires ESS de la Région Centre-Val de Loire ainsi que plusieurs structures réparties sur plusieurs départements de la région (associations, ateliers et chantiers d'insertion, ressourceries, régies de quartiers, entreprises ESS, ...).



Le jeudi 9 février 2017, la fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire a eu le plaisir d'accueillir Francine Lancereau et la délégation Tchèque représentée par Mme Pavla Moravkova et Mme Katerina Budinska.

Laurence Edmeads, Déléguée Régionale leur a expliqué **le rôle de la fédération** nationale mais aussi celle en région Centre-Val de Loire, les missions et les différentes actions mises en œuvre pour les entreprises d'insertion et les entreprises de travail temporaire d'insertion tant dans la représentation des entreprises d'insertion adhérentes, de la mutualisation des savoir-faire et des expériences, l'animation du réseau et l'accompagnement à l'innovation et aux développements des entreprises d'insertion tout en s'appuyant sur des chiffres révélateurs.

Ces discussions ont permis de mettre en parallèle les actions déjà menées en République Tchèque et ce qui pourrait être mis en place dans les mois et années à venir ; volontés fortes de la Région de Pardubice.



Afin d'illustrer ces échanges, nous nous sommes rendus chez

Environnement 41. Située à Blois, l'entreprise a lancé ses premiers chantiers d'espaces verts en 1998. D'abord sous statut associatif, l'entreprise d'insertion est devenue SARL en 2000 dans une optique de professionnalisation.



Environnement 41 est devenue le partenaire régulier des communes et des entreprises. Spécialiste en génie écologique, technique d'intervention et de gestion naturelle sur un écosystème perturbé ou détérioré dans le respect de la biodiversité (gestion des cours d'eau, génie végétal, gestion des sites sensibles, élagage, phytoépuration), elle compte désormais 30 salariés.

La projection d'un court métrage a permis de mieux appréhender les activités et le rôle de chacun dans cette entreprise.

Cela ne fait aucun doute, ces échanges fructueux se poursuivront en République Tchèque : l'invitation est lancée pour Environnement 41 !

Des liens renforcés avec nos partenaires

La fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire assure le lien et la concertation avec d'autres outils régionaux visant à favoriser l'émergence et la consolidation de structures.

Les acteurs économiques :

La fédération s'emploie à resserrer les liens entre les représentants de l'entrepreneuriat (Chambres consulaires, MEDEF, CGPME), les entreprises (le Groupe La Poste, Crédit Agricole, Association des Banques de France (conventionnement), Véolia Eau, Véolia Déchets, GEIQ, ... par exemple), les collectivités, les associations employeuses et les entreprises d'insertion. Il sera ainsi plus aisé de mettre en cohérence les besoins en personnel des entreprises classiques et les formations adéquates durant le parcours d'insertion.

Seront également favorisées les sorties positives des personnes en difficulté dans le secteur classique et la réponse au besoin des entreprises de remplacer leur personnel partant en retraite.

Le but essentiel des entreprises d'insertion est de favoriser l'employabilité des personnes en parcours d'insertion afin de leur permettre l'accès à « l'entreprise classique » dès que possible.

En anticipant les demandes en personnel et en formations adéquates, nous donnons une chance supplémentaire à ces personnes d'être embauchées au plus vite à leur sortie de l'entreprise d'insertion.

De plus, il semble pertinent de s'appuyer sur ces partenariats pour travailler conjointement à :

- ▶ Construire une démarche pour l'animation et la mise en œuvre d'une action partenariale concertée en matière de lutte contre les discriminations sur la région Centre-Val de Loire
- ▶ Favoriser l'intégration de clauses sociales dans les appels d'offres

Le but est d'inciter les entreprises à travailler conjointement avec les entreprises d'insertion : marchés en co-traitance ou sous-traitance, utilisation des entreprises d'insertion comme vivier de salariés pouvant intégrer l'entreprise classique après une préparation concertée en parcours d'insertion, réponse adaptée aux besoins de personnels, ...

Les acteurs institutionnels :

La fédération représente et défend les intérêts des entreprises, principalement en matière de financements publics, négociation et suivi des conventions (Directe Centre-Val de Loire et ses Unités Départementales - CDIAE, Conseil Régional Centre-Val de Loire Pôle Economie Sociale et Solidaire, PTI Conseil Départemental 37).

Convention régionale entre l'état, Pôle Emploi et les réseaux de l'IAE

La fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire a participé aux différents temps de préparation de l'Accord-cadre régional entre l'état, Pôle emploi et les réseaux de l'IAE signé en novembre 2016.

Elle participe à l'élaboration et au suivi de la feuille de route annuelle qui fixe les mesures à atteindre et les objectifs principaux :

- ▶ Faciliter l'accès à l'emploi durable des salariés de l'IAE en améliorant la qualité des parcours des personnes en insertion
- ▶ Optimiser la mise en œuvre opérationnelle de l'IAE
- ▶ Intensifier la coopération entre les partenaires signataires en s'appuyant sur leur complémentarité et leur savoir-faire, et lutter plus efficacement contre le chômage

Les acteurs de l'ESS :

La fédération collabore avec les acteurs de l'ESS pour développer les échanges et connaître les dispositifs pouvant venir en soutien des entreprises d'insertion, recenser leurs besoins en matière de formation et d'accompagnement : participation aux commissions, groupes de travail, Mois de l'ESS et membre du Conseil d'Administration de la CRESS Centre-Val de Loire ; membre du Conseil d'Administration et du Comité d'engagement de Centre Actif.

Faire vite, faire mieux, faire ensemble, faire Plus : « CHICHE » !

Octobre 2017, la fédération des entreprises d'insertion contribue à la mission menée par Jean-Marc Borello sur l'emploi et l'accompagnement sous l'accroche « **CHICHE !** ».



En contribution à la lettre de mission, la fédération aborde l'enjeu de la transition professionnelle, propose de remplacer le conventionnement et l'agrément par une certification qualité du projet social, de supprimer la modulation de l'aide au poste, de développer la formation professionnelle pour les salariés en parcours d'insertion, de tester la capacité d'embauche des structures de l'insertion dans un territoire et sur une période donnée. C'est également de faire passer la sécurisation des parcours de transition avant la sécurisation des opérateurs, de baser l'action Emploi-Accompagnement-Formation sur des stratégies de territoire pour la transition professionnelle et d'utiliser le Compte Personnel d'Activité (CPA) comme support unique de toutes les transitions professionnelles. Pour appuyer ce plaidoyer des fiches actions accompagnaient cette contribution.

Communiquer et faire vivre le réseau

Partager et informer

Développé sur la même arborescence que le site national de la fédération, notre nouveau site internet mis en place en septembre 2016, permet de promouvoir activement nos actions.

Il met en avant les actualités des adhérents régionaux, les évènements ainsi que les actions de la fédération régionale et nationale.



Notre base de contacts est avertie des mises à jour régulière du site par l'envoi de newsletters (6 en 2017).

Construction d'outils élargie

La fédération a engagé un travail de fond et opérationnel pour mieux faire connaître le modèle économique, les entreprises et leurs métiers, les partenariats à envisager et à développer avec le milieu économique et les acteurs de l'insertion.

Pour ce faire, le Conseil d'Administration de la fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire a reconduit un plan d'actions ambitieux recensant des actions de terrains (forums, rencontres thématiques, réunions d'informations), mais aussi la mise en place d'outils, supports de communication aux travaux de la fédération : plaquettes d'information déclinée en fonction des cibles, newsletter, site Internet, chiffres clés régionaux, affiches, sacs, gobelets Ecocup pour les 30 ans de la fédération.

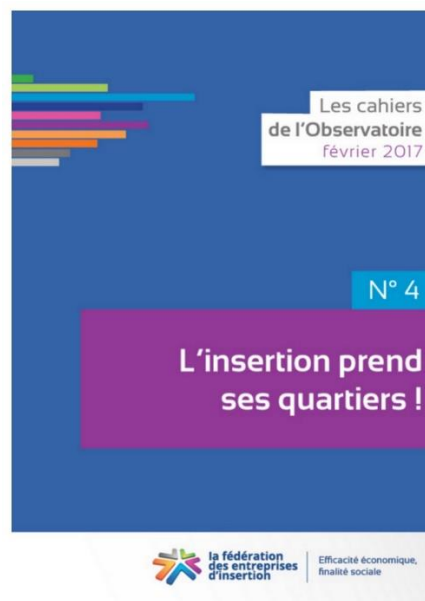


Un annuaire des adhérents est formalisé. Il reprend l'ensemble des adhérents de la fédération régionale en déclinant le type d'activité et le département. Ce livret est une mine d'or pour les donneurs d'ordres qui identifient rapidement les E-ETTi de leur territoire.



Publications 2017 de la fédération des entreprises d'insertion

- ▶ Les chiffres clés 2017.
- ▶ 3 Cahiers de l'Observatoire : *L'insertion prend ses quartiers !* (Zoom sur les Ei-ETTi implantées dans les quartiers prioritaires Politique de la Ville), *Comme un parfum de qualité* (Zoom sur la qualité dans les entreprises d'insertion), *Osez osez entreprises* (Zoom sur quelques-unes des initiatives d'entreprises d'insertion ; des entreprises qui osent, expérimentent, innovent).
- ▶ Une plaquette dédiée à la gestion des 5 flux de déchets des professionnels.
- ▶ Une plaquette de présentation pour tout savoir de la fédération des entreprises d'insertion : son ambition, ses valeurs, ses axes stratégiques, ses dates clés, ses missions et ses services pour représenter, promouvoir, accompagner et développer les entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion en France.
- ▶ L'Observatoire 2016.



Vie du réseau

Une fédération dynamique et vivante

Au niveau régional

- 4 Conseils d'administration
- 4 réunions de Bureau
- 1 Assemblée générale
- Représentation des adhérents en CDIAE








Au niveau national

- 4 Conseils fédéraux, 8 Bureaux fédéraux
- 1 Congrès national, 1 Assemblée générale
- 1 Journée ETTI
- 3 réunions des permanents
- 1 séminaire de rentrée
- Réunions de travail thématiques : qualité, filières BTP, filières vertes, communication, formation



Adhérents 2017 de la fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire

- ALPEJ • Amilly (45) •     
- Alternative Emploi • Dreux (28) • 
- Amidon 45 • Orléans La Source (45) • 
- Cap Vert Entreprise • Sully sur Loire (45) • 
- DECLIC Scop Arl • Joué-Lès-Tours (37) • 
- Envie Orléans Loiret • Ingré (45) •   
- Environnement 41 • Blois (41) • 
- Humando • Orléans (45) • 
- Id'ées Intérim 37 • Joué-Lès-Tours (37) • 
- Id'ées Intérim 41 • Blois (41) • 
- Insertion par nature • Loche sur Indrois (37) • 
- Nouvelle Attitude • Joué-Lès-Tours (37) • 
- SATRI • Vernouillet (28) •    
- Saveurs&Talents • Saint Jean de Braye (45) • 
- SIAEP 18 • Torton (18) • 
- SNR • Blois (41) •  
- Tempo Intérim 36 • Châteauroux (36) • 
- TRI 37 Entreprise • La Riche (37) •  
- TRlaction • Pithiviers (45) • 

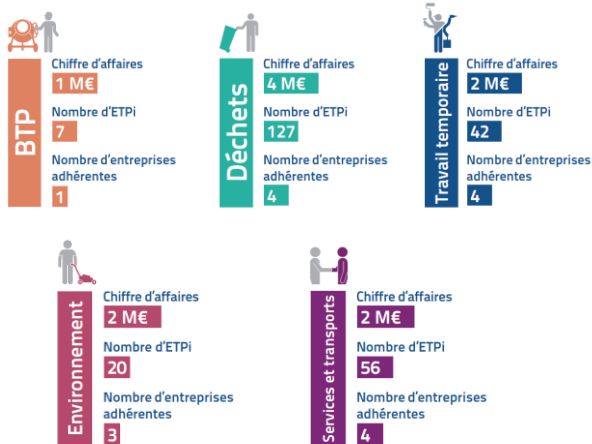
-  Bâtiment
-  Tri et déchets
-  Espaces verts et environnement
-  Services et transports
-  Travail temporaire
-  Services aux entreprises et aux particuliers



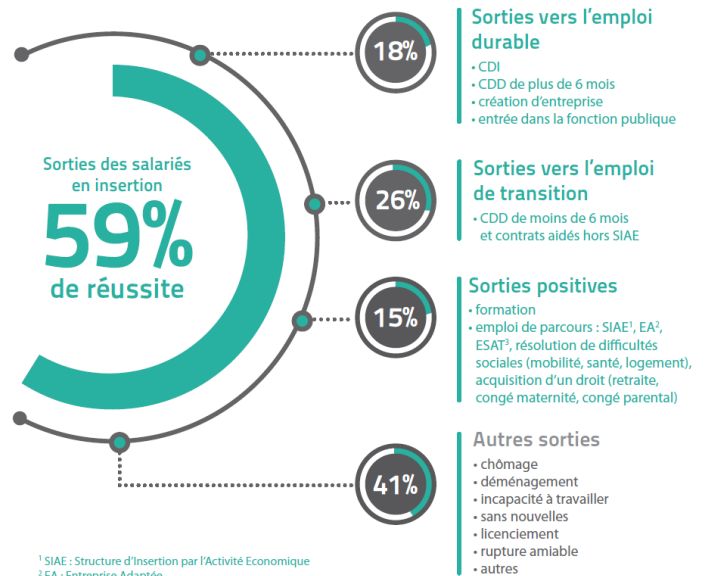
Chiffres clés régionaux 2017

Performance économique

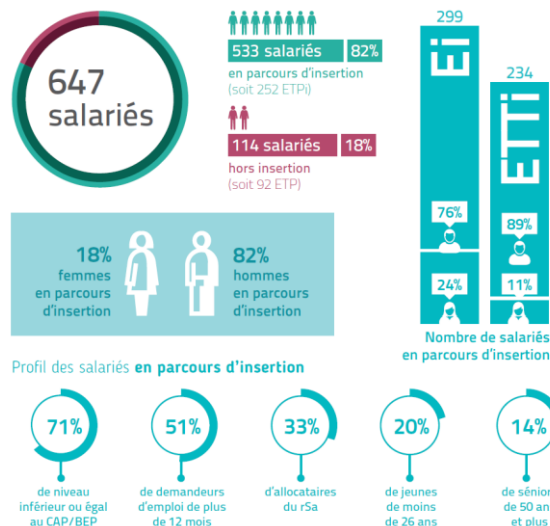
12 M€ de produits dont 77% de C.A.
 10 M€ de chiffre d'affaires
 8 M€ de masse salariale redistribuée
 2 M€ d'aide aux postes perçues
 310 K€ d'impôts et taxes versés
 63% des entreprises sous statut commercial



Performance sociale



Parcours vers l'emploi



Ei moyenne

76% de ses ressources générées par la commercialisation des biens et/ou services qu'elle produit
 679 K€ de chiffre d'affaires moyen
 152 K€ d'aide aux postes de l'État

25 ETP en moyenne dont 18 ETP d'insertion
 Soit 71% d'intensité d'insertion = ETP d'insertion/ETP globaux

ETTi moyenne

85% de ses ressources générées par la commercialisation des biens et/ou services qu'elle produit
 383 K€ de chiffre d'affaires moyen
 56 K€ d'aide aux postes de l'État

12 ETP en moyenne dont 11 ETP d'insertion
 Soit 86% d'intensité d'insertion = ETP d'insertion/ETP globaux

Les entreprises d'insertion en résumé

- ▶ Des entreprises soumises aux mêmes règles fiscales, économiques et juridiques que toute TPE/PME
- ▶ Des entreprises conventionnées par l'Etat pour leur mission d'insertion
- ▶ Des personnes en parcours d'insertion, exclusivement agréées par Pôle emploi
- ▶ Des moyens spécifiques dédiés à l'accompagnement et l'encadrement des personnes en parcours
- ▶ Un contrat de travail de droit commun et un parcours d'une durée maximale de 24 mois

Zoom sur le congrès national



Les 360 participants avaient rendez-vous à Marseille les 16 et 17 novembre 2017. Regards d'ici et d'ailleurs afin d'aller

à la rencontre et à la découverte d'initiatives d'entrepreneurs espagnols, marocains, italiens, français, libanais, grecs, slovènes, ...

Guidés par une même préoccupation : la place des plus fragiles dans notre société avec un tour d'horizon de l'insertion dans onze pays du pourtour méditerranéen. Cette ouverture d'esprit s'est invitée lors de 7 escales thématiques :

- ▶ Les femmes et les jeunes d'abord : publics de toutes les attentions
- ▶ Tous sur le pont pour l'intégration des réfugiés
- ▶ Prendre du galon : comment faire reconnaître la formation en situation de travail ?
- ▶ Insertion et handicap : en solitaire ou en équipe
- ▶ Voguer vers de nouvelles filières
- ▶ Briser la glace : renforcer les relations avec les entreprises
- ▶ Nouvelle vague : repenser les métiers de l'insertion



La première plénière était consacrée au partage d'impressions sur les initiatives croisées lors des escales avec les 6 intervenants méditerranéens.

Ce congrès fut l'occasion de présenter les grandes lignes de l'ouvrage « *L'insertion en méditerranée, d'une rive à l'autre* », étude sur l'insertion par le travail dans onze pays du pourtour méditerranéen : état des lieux et perspectives.



Ce livre préfacé par Jean-Marc Borello a été conçu et piloté par la fédération et publié en collaboration avec la maison d'édition Rue de l'Echiquier.

La plénière « *Cap sur les mesures concrètes pour faire vite, mieux ensemble et plus* » a permis d'échanger sur la problématique : pourquoi, comment et avec qui agir pour une société plus inclusive ? Le Haut-commissaire à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale Christophe Itier, la présidente du CNIAE, présidents et directeurs d'entreprises d'insertion ont animé ce débat et ont clôturé ces deux jours constructifs et enrichissants.

Lors du Congrès, Luc de Gardelle, dirigeant de l'entreprise d'insertion Presta'terre, a pris la succession de Kenny Bertonazzi qui a présidé la fédération pendant quatre ans et demi. Quatre nouveaux élus ont également rejoint le Bureau fédéral, soit un renouvellement d'un tiers, signe du dynamisme des dirigeants et de la fédération.

Perspectives 2018



2018

Bilan et compte de résultat

Bilan actif 2017

		31/12/2017				N-1		
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net			
Etat exprimé en euros								
	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations Incorporelles							
	Frais d'établissement	AB		AC				
	Frais de recherche et de développement	AD		AE				
	Concessions brevets droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes	AL		AM				
	Immobilisations Corporelles							
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, mat et outillage indus.	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	6 395,47	AU	3 191,87	3 203,60		
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Immobilisations Financières							
	Participations évaluées selon mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières	BH		BI		1 200,00		
		TOTAL (II)	BJ	6 395,47	BK	3 191,87	3 203,60	1 200,00
	ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours						
Matières premières, approvisionnements		BL		BM				
En-cours de production de biens		BN		BO				
En-cours de production de services		BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR		BS				
Marchandises		BT		BU				
Avances et Acomptes versés sur commandes		BV		BW				
Créances								
Créances clients et comptes rattachés		BX	1 850,02	BY		1 850,02	8 640,92	
Autres créances		BZ	24 951,97	CA		24 951,97	33 596,75	
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC					
Valeurs mobilières de placement	CD		CE					
Disponibilités	CF	39 487,59	CG		39 487,59	20 209,24		
Charges constatées d'avance	CH		CI					
	TOTAL (III)	CJ	66 289,58	CK	0,00	66 289,58	62 446,91	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CL						
	Primes et remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif (VI)	CN						
TOTAL ACTIF		CO	72 685,05	1A	3 191,87	69 493,18	63 646,91	

Bilan passif 2017

		Etat exprimé en euros		31/12/2017	N-1
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB			
	Ecart de réévaluation	DC			
	RESERVES				
	Réserve légale	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées	DF			
	Autres réserves	DG	26 486,44	26 486,44	
	Report à nouveau	DH	22 922,80	18 428,80	
	Résultat de l'exercice	DI	7 455,26	4 494,00	
Subventions d'investissement	DJ				
Provisions réglementées	DK				
	Total des capitaux propres	DL	56 864,50	49 409,24	
Autres Fonds Propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	Total des autres fonds propres	DO	0,00	0,00	
Provisions	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	Total des provisions	DR	0,00	0,00	
Dettes	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	DU			
	Emprunts et dettes financières divers	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	153,06	273,37	
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 475,62	13 964,30	
	DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA				
Produits constatés d'avance	EB				
	Total des dettes	EC	12 628,68	14 237,67	
	Ecart de conversion passif	ED			
TOTAL PASSIF		EE	69 493,18	63 646,91	

Compte de résultat 2017

		Etat exprimé en euros				31/12/2017	N-1
		France		Exportation			
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
	Production vendue (Biens)	FD		FE		FF	
	Production vendue (Services et Travaux)	FG	10 186,16	FH		FI	10 186,16
	Montant net du chiffre d'affaires	FJ	10 186,16	FK		FL	10 186,16
	Production stockée					FM	
	Production immobilisée					FN	
	Subvention d'exploitation					FO	64 283,33
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges					FP	799,54
	Autres produits					FQ	13 486,62
		Total des produits d'exploitation					FR
Charges d'exploitation	Achats de marchandises					FS	
	Variation de stock					FT	
	Achats de matières et autres approvisionnements					FU	
	Variation de stock					FV	
	Autres achats et charges externes					FW	20 015,85
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	253,00
	Salaires et traitements					FY	42 979,57
	Charges sociales du personnel					FZ	18 006,22
	Dotations aux amortissements					GA	688,00
	Dotations aux provisions : - sur immobilisations - sur actif circulant - pour risques et charges					GB GC GD	
Autres charges					GE	8,37	
	Total des charges d'exploitation					GF	81 951,01
RESULTAT D'EXPLOITATION						GG	6 804,64
							11 485,48

		Etat exprimé en euros		31/12/2017	N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION				6 804,64	11 485,48
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	GI			
Produits financiers	De participations	GJ	0,62		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	GK			
	Autres intérêts et produits assimilés	GL		34,39	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	GM			
	Différences positives de change	GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO			
Total des produits financiers		GP	0,62		34,39
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions	GQ			
	Intérêts et charges assimilées	GR			
	Différences négatives de change	GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT			
Total des charges financières		GU	0,00		0,00
RESULTAT FINANCIER		GV	0,62		34,39
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		GW	6 805,26		11 519,87
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA	750,00		
	Sur opérations en capital	HB	1 100,00		
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC			
Total des produits exceptionnels		HD	1 850,00		0,00
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	HE		7 025,87	
	Sur opérations en capital	HF	1 200,00		
	Dotations aux amortissements et aux provisions	HG			
Total des charges exceptionnelles		HH	1 200,00		7 025,87
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI	650,00		-7 025,87
PARTICIPATION DES SALARIES		HJ			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK			
TOTAL DES PRODUITS		HL	90 606,27		104 434,98
TOTAL DES CHARGES		HM	83 151,01		99 940,98
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN	7 455,26		4 494,00



**la fédération
des entreprises
d'insertion**

CENTRE - VAL DE LOIRE

**La fédération des
entreprises d'insertion
Centre-Val de Loire**

Maison Départementale du Sport
1 avenue de Châteaudun
BP 50050
41913 BLOIS Cedex 9
Tél. : 02 54 42 93 38

Laurence EDMEADS
Déléguée régionale
Port. : 06 72 73 26 71
ledmeads@lesentreprisesdinsertion.org

Sandrine MARCHAL
Responsable administrative et comptable
contact.centre@lesentreprisesdinsertion.org

Cette action est rendue possible
grâce au soutien précieux
de nos partenaires

